

RÉSEAU TEPOS-CV AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TEPOS-CV de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc



Le territoire

La communauté de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc est la plus haute de France – elle s'étage entre 758 et 4809 m. d'altitude. Dans un site montagneux exceptionnel, Vallée de Chamonix Mont-Blanc est une destination touristique internationale, et enregistre plus de 8 millions de nuitées par an, ainsi que 4,3 millions d'excursionnistes. Ce territoire desservi par l'autoroute et par le train est particulièrement sensible au réchauffement climatique : la température moyenne a augmenté de 2 degrés depuis 1930, ce qui affecte profondément les paysages.



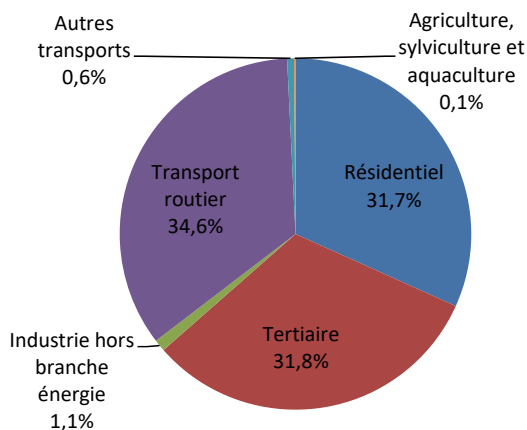
La communauté de communes mène trois actions phares : La première est la production d'énergies renouvelables, essentiellement hydroélectrique (3 nouvelles installations, dont une en service depuis novembre 2019), bois-énergie (nouvelle chaufferie de Vallorcine) et photovoltaïque (600m² sur les tennis couverts), géothermie (crèche et logements), 100% d'énergie renouvelable pour le contrat électricité de la collectivité, projet d'usine de méthanisation. La deuxième concerne la mobilité : 20 bornes de recharge, navettes électriques, bus hybrides ou GNV, libre circulation sur le réseau bus et train... La collectivité investit dans les infrastructures cyclables (18 km de pistes supplémentaires d'ici à 2025) et les véhicules de service électriques. Enfin elle construit des bâtiments économes en énergie, rénove ses équipements en ce sens et soutient l'éco-rénovation de l'habitat privé.

- Le 1^{er} Plan climat énergie en territoire de montagne adopté en 2012
- Un plan qualité de l'air mis en place en 2015
- Un plan Transition écologique et énergétique en 2019
- Un territoire riche en énergies renouvelables : hydraulique, bois, photovoltaïque

Facture énergétique du territoire 2017

- Dépenses annuelles (tous secteurs) : 64 M€ → 4787 € / habitant

Répartition des dépenses par secteur (en M€).
Source : TerriSTORY®



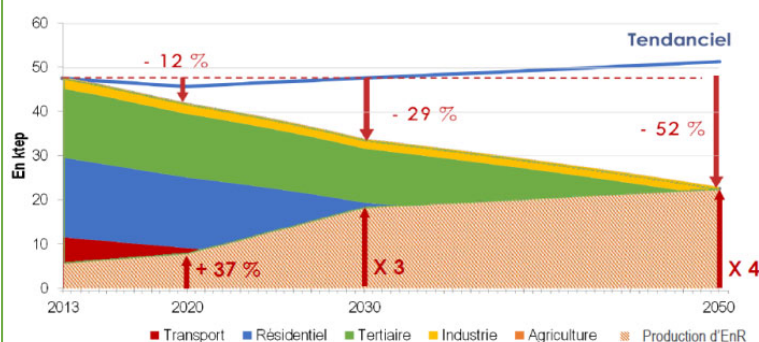
Chiffres clés

- Population : 13 800 habitants
- Capacité d'accueil touristique : 81 400 lits
- 4 communes
- Superficie : 221 km²

Avancée sur les principales thématiques



Trajectoire TEPOS-CV du territoire



Rénovation énergétique

- **Étapes clés**

- Mise en place du Fonds énergie habitat en 2015
- Mise en place du programme « Habiter Mieux »
- Ouverture du site renovalleechamonix.fr dédié à la rénovation énergétique dans la vallée en 2016.

- **Accompagnement des particuliers**

La communauté de communes a mis en place des aides spécifiques pour accompagner financièrement les travaux de rénovation énergétique des résidences principales :

- **Le Fonds énergie habitat (FEH)** : subvention à l'investissement de 20%, plafonnée à 1 500 €
- **Le Fonds énergie habitat + (FEH +)** : subvention à l'investissement pour deux types de travaux de 20%, plafonnée à 3 000 €
- **Le Fonds énergie habitat ++ (FEH ++)** : subvention à l'investissement pour trois types de travaux de 20%, plafonnée à 4 500 €
- **Le Fonds air gaz** pour les particuliers et le Fonds air gaz pour les copropriétés
- **Une aide à l'audit énergétique pour les copropriétés** de 80% du coût de l'audit
- Des aides complémentaires au **programme « Habiter mieux »** de l'ANAH

- **Accompagnement des professionnels du bâtiment**

- Mise en place d'un Fonds air entreprise

- **Opérations de sensibilisation et de mobilisation**

- Plateforme web **PlanETer Online** : cartographie des consommations énergétiques du territoire et disponibilité des énergies renouvelables
- Mise en place de permanences conseil « **Info rénovation énergétique** » et animations.

Énergies renouvelables

- **Développement de l'hydro-électricité** :

Construction de trois centrales

- **Développement de la méthanisation** :

Construction d'une unité de méthanisation

- **Développement de la filière bois** : Création d'une plateforme de stockage / séchage

- **Implication des citoyens** : Centrales villageoises

- **Sécurisation des réseaux électriques**

Volet Investissement TEPOS-CV

| Type d'investissement | Année(s) | Montant |
|------------------------|-------------|--------------------|
| Mobilité douce | 2017 à 2020 | 963 718 € |
| Rénovation énergétique | 2017 à 2019 | 1 527 840 € |
| Reforestation | 2018 - 2019 | 40 000 € |
| TOTAL | | 2 298 558 € |

Mobilité Durable

Les actions menées sur le territoire :

1) Gratuité des transports publics

- Libre circulation dans les trains (depuis 2005) et les bus (depuis 1997)

2) Développement de l'offre ferroviaire

- Travaux de modernisation : extension progressive de la desserte à la demi-heure toute l'année.

3) Développement et conversion des flottes de bus

- Objectif de 50% de la flotte convertie au GNV soit 15 bus.

4) Plan vélo vallée et mobilités douces/actives

- Extension progressive des voies cyclables à toute la vallée

5) Poursuite de la piétonisation

- Objectif de 2,5 km de voies piétonnes pour rendre le centre-ville aux piétons

6) Plan véhicules propres

- Conversion de la flotte de la collectivité
- Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Aide régionale aux entreprises et aux collectivités pour l'acquisition de véhicules propres

7) Régulation de tous flux routiers

- Zone à faible émission (ZFE) en cours
- Création de parc relais de grosse capacité

8) Réduction de l'impact écologique des transports

- Création de stations de carburants verts

Chiffres clés

- 200 propriétaires accompagnés / an
- 700 foyers aidés
- plus d'1 M€ d'aides financières locales



Contact : Delphine Rey
delphine.rey@chamonix.fr
04 50 53 24 01